

3-2

Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 23

CHARGES DIRECTES		MONTANT ¹²	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT ¹²
60 - Achats		€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	11956	€
Achats stockés (matières premières, autres)		€	73 - Dotation et produits de tarification		€
Achats d'études et de prestations de services		€	74 - Subventions d'exploitation (13)		€
Achats de matériel, équipements et travaux		€	Etat: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)		€			€
Achats de marchandises		€			€
Autres achats	500	€			€
61 - Services extérieurs		€	Région(s)	3000	€
Sous-traitance générale		€			€
Redevances de crédit-bail		€			€
Locations mobilières et immobilières	10500	€	Département(s)		€
Charges locatives et de copropriété	3000	€			€
Entretien et réparations	80	€			€
Primes d'assurances	295	€	TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)	16500	€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	20	€	Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)		€
62 - Autres services extérieurs		€	Territoire Marseille-Provence		€
Personnel extérieur		€	Territoire du Pays d'Aix		€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1200	€	Territoire du Pays Salonais		€
Publicité, information et publications		€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire Istres-Ouest Provence	16500	€
Déplacements, missions et réceptions	600	€	Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications	600	€	Communes		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	505	€	fos sur mer	1000	€
63 - Impôts et taxes		€			€
Impôts et taxes sur rémunérations		€			€
Autres impôts et taxes		€	Organismes sociaux (détailler) :		€
64 - Charges de personnel		€	Fonds européens		€
Rémunérations du personnel	10500	€	L'agence de services et de paiement		€
Charges sociales	3956	€	Autres établissements publics		€
Autres charges de personnel	700	€	Aides privées		€
65 - Autres charges de gestion courante		€	75 - Autres produits de gestion courante		€
66 - Charges financières		€	Dont cotisations, dons manuels ou legs		€
67 - Charges exceptionnelles		€	76 - Produits financiers		€
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		€	77 - Produits exceptionnels		€
69 - Impôts sur les bénéfices		€	78 - Reprises sur amortissements provisions		€
		€	79 - Transfert de charges		€
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement		€			€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
TOTAL DES CHARGES	32456	€	TOTAL DES PRODUITS	32456	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹⁴					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		€	87 - Contributions volontaires en nature		€
Secours en nature		€	Bénévolat		€
Mise à disposition gratuite biens et prestations		€	Prestation en nature		€
Personnel bénévole		€	Dons en nature		€
TOTAL GENERAL DES CHARGES	32456	€	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	32456	€

Fait à : ISTRES

Le 29/09/2022

Cachet de l'association

CLLAJ

Du territoire de Ouest Provence
Les Echoppes C7

13800 ISTRES

Tel : 04 42 95 13 13

Fax : 04 42 95 23 13

accueil@cllaj-ouestproven

¹² Ne pas indiquer les centimes d'euros. ¹³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. ¹⁴ Le plan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagement d'Xhor.Uman et Cdo pabo du compte de résultat.

BG

